



Plan développement / renforcement des compétences

COMMENT DIRE FORMATION

V2
(mise à jour Septembre 2024)

67 rue Saint Jacques – 75005 PARIS

Tél : 01 42 85 34 54 E-Mail : contact@commentdire.fr

SAS au capital de 13.339,50 € SIRET 38250430600053 APE 8559A N° TVA intracommunautaire FR20-382504306

Préambule

COMMENT DIRE, créé en 1991 dans le contexte de l'épidémie du VIH, est pionnier dans la formation et la modélisation d'actions innovantes dans le champ des maladies chroniques et de la prévention.

Fort de sa longue expérience et expertise dans le champ de la formation des adultes, professionnels de santé mais aussi patients, **COMMENT DIRE** met son expérience à la disposition des organisations sanitaires, des institutions et des associations de patients : conception et animation de formations présentielle ou mixtes (présentielle et à distance par Internet), appui pour développer leurs projets, optimiser leurs actions, créer de nouveaux services.

Pour assurer la qualité attendue des formations, **COMMENT DIRE** a élaboré une « charte d'engagement qualité des formations » afin de garantir à nos clients la qualité de nos prestations de formation.

Dans le cadre de la démarche qualité de **COMMENT DIRE**, les formatrices et les formateurs s'engagent à maintenir et développer leurs compétences de par leur activité principale ou bien en lien avec le dispositif mis en place par l'organisme de formation **COMMENT DIRE**.

Ce dispositif consiste en un accompagnement et un appui à l'équipe de formation portant sur les 4 axes ci-après :

1. Avant chaque formation, organisation de temps de réunions avec Maryline Rébillon dans le but de sa préparation en termes d'objectifs et de contenus pédagogiques avec les formatrices et formateurs qui dispenseront cette formation.
2. Réaliser un débriefing à chaud systématique à l'issue des journées de formations dispensées. Puis, à froid, à partir des comptes rendus rédigés par les formatrices.
3. Dans le cas spécifique des formations en distanciel : un échange de pratique sur des situations de formation à partir de matériel enregistré à l'issue de formation dispensée de manière synchrone via Zoom, sera proposé aux formatrices-eurs.
4. Renforcement et partages au travers d'échanges formels et informels d'articles, de documentation sur les thèmes directs et indirects liés aux formations dispensées.

Engagement des formatrices et formateurs :

Dans le cadre de sa démarche qualité, les formatrices et les formateurs seront invité-es, une à plusieurs fois dans l'année, à fournir les pièces suivantes :

- Curriculum Vitae actualisé
- Justificatifs de participation à des séminaires, colloques, formations universitaires ou professionnelles
- Justificatifs en lien avec la lecture ou la rédaction (articles, ouvrages ...) ayant trait aux thématiques travaillées ou aux innovations pédagogiques, en complément le tableau « Vieille » accessible sur l'Espace des formatrices via le site de **COMMENT DIRE**
- Tout élément visant à attester que la formatrice ou le formateur maintient et renforce ses compétences.